

# **Offres de conquête**

# Les booster pro 2015

## Artisans sans TPE

CAC PRO

Carte BusinessCard  
DD

10 €HT / mois jusqu'au  
**31/03/2016.**  
Facturation à 100% à  
partir du **01/04/2016**

## Artisans Commerçants

CAC PRO

Carte BusinessCard  
DD

TPE classique\* via  
Avéo  
Taux 0,30%

10 €HT / mois jusqu'au  
**31/03/2016.**  
Facturation à 100% à  
partir du **01/04/2016**

## PLS

CAC PRO

Carte Premium à titre  
privé\*

TPE via Santeffi, option  
différé santé (dossier codev de ce  
jour)  
Taux 0,30%

20 €HT / mois jusqu'au  
**31/03/2016.**  
Facturation à 100% à  
partir du **01/04/2016**

- Et les options
- Financement de trésorerie/ créances services : frais de dossier offert
  - Epargne : au choix de la gamme

**TPE Classique** : hors SMART TPE  
(offre spécifique / nouvelle  
technologie, prix dédié)  
**\* Carte prémium** : actuellement  
platinum, remplacée par  
« INFINIT » et « WORLD ELITE »  
dès avril 2015

Nouvelle  
monétiqu  
e

# ...Un dispositif transportable et innovant

Une application smartphone à télécharger gratuitement...



DISPONIBLE SUR  
Google play

Disponible sur  
App Store  
Vbb store

iOS 6.1 ou supérieur  
Android 2.3 ou supérieur  
(smartphone ou tablette)  
non compatible  
Windows phone et  
BlackBerry

Réseau Edge, 3G, 4G, Wifi



...Connecté en Bluetooth...



... à un terminal de paiement qui tient dans la poche



Piste et Puce  
France et  
International

lien ticket personnalisé  
envoyé par mail au  
client.pdf

## La tarification dédiée SMART TPE

49€

**pour l'achat du lecteur, garanti 18 mois**

9,9

€

0,9

%

**/ mois pour l'usage illimitée du service**

- Utilisation de l'application mobile, maintenance logicielle
- Edition et l'envoi illimité des tickets de caisse par email
- Historisation des transactions, archivage des tickets CB / tickets commerçants
- Hotline Assistance 6 jours / 7

**/ transaction pour la commission monétique**

→ Pour une activité saisonnière  
Possibilité de suspendre à tout moment le forfait, sans frais  
et jusqu'à 3 fois par année civile

## Fin du pce , notre réponse :Prêt lanceur pro

- Le Prêt Lanceur Pro est un prêt professionnel moyen ou long terme, dédié aux créateurs et repreneurs d'entreprise, pour financer les investissements liés au démarrage de votre activité professionnelle.
- Professionnels (personnes physiques en nom propre ou personne morale de droit privé) en phase de création (n°SIREN attribué, ou pour les achats de fonds de commerce éligibles, sans attendre l'attribution du n° SIREN) et accompagné par un réseau d'aide à la création, quel que soit le secteur d'activité (hors agriculture, intermédiation financière, promotion ou location immobilière).
- **TYPE DE CRÉDIT :** Prêt amortissable remboursable par échéances mensuelles.
- **OBJET DU FINANCEMENT :** Investissements professionnels nécessaires à la création ou la reprise d'une entreprise : équipement, véhicule, travaux, achat de fonds de commerce, achat de parts, immobilier professionnel, etc...
- **MONTANT MAXIMUM :** 20.000 €, porté à 50.000 € pour les professions libérales de santé, juridiques et comptables.
- **DURÉE :** De 24 à 84 mois
- **TAUX :** Taux d'intérêt annuel fixe de 1%. Le Taux Effectif Global (TEG) est indiqué aux conditions particulières du contrat.
- **FRAIS :** Aucuns frais de dossier
- **ASSURANCES :** Assurance emprunteur (ADI) obligatoire
- **GARANTIE** Prêt consenti sans garantie